

**Zeitschrift:** Neue Schweizer Rundschau  
**Herausgeber:** Neue Helvetische Gesellschaft  
**Band:** - (1927)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Madame de Bennes, homme d'armes  
**Autor:** Lenotre, G.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-758226>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 09.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Madame de Bennes, homme d'armes<sup>1)</sup>

Par G. Lenotre

### I

Couverte de bois, coupée de ruisseaux et de ravins profonds, la région de la Basse-Normandie qui confine à l'Avranchin ressemble par certains aspects à la Bretagne voisine. Contrairement aux paysans Lorrains ou Champenois qui, toujours exposés aux incursions ennemies, se serrent autour de leur clocher comme pour se prêter, en cas d'alarme, mutuelle assistance, les habitants du Bocage normand, n'ayant pas, depuis le Moyen-Age, subi d'invasions, ne redoutent point l'isolement et bâtissent volontiers leurs demeures sur la terre qu'ils cultivent, fût-elle écartée de toute autre habitation. Aussi rencontre-t-on, au plus fourré du pays, de vieilles maisons, enfouies depuis des siècles loin de tout, dans les pommiers, et vers lesquelles conduit, entre des haies, un mauvais chemin, cannelé d'ornières, toujours boueux l'hiver et raboteux l'été. Alentour, des vergers, des prés, des champs, des bois, — la solitude. Pas d'autres bruits que les gloussements de la basse-cour, le beuglement des vaches dans l'étable ou l'aboi du chien quand, par aventure, un passant se hasarde dans ce désert.

Les logis de cette sorte abondent dans l'ouest de la France; abandonnés aujourd'hui à des métayers, beaucoup, avant la révolution, étaient occupés par des hobereaux, gentilhommes de très ancienne noblesse et authentiquement qualifiés *seigneurs*, qui naissaient, vivaient, faisaient souche et mouraient sans avoir rien vu du monde que leur rustique ermitage. Ainsi, la noble famille de Bennes se perpétuait, depuis plusieurs générations, au petit manoir du Bois-Mancelet, situé sur la paroisse de Lonlay-le-Tesson, non loin de la Ferté-Macé, dans le voisinage des profondes forêts du Mont d'Hèze et d'Andaine; contrée âpre et jadis retardataire, ainsi qu'en témoignent les noms de ses localités: Magni-le-Désert, la Sauvagère, Saint-Maurice du Désert... etc.

Les de Bennes, quoique très considérés, n'étant point riches, se confinaient dans leurs terres: ils y subsistaient de quelques maigres redevances seigneuriales, probablement très irrégulières et payées en nature,

---

<sup>1)</sup> Reproduction interdite.

et cette pénurie héréditaire leur interdisait de faire figure parmi la noblesse du pays. Ils se transmettaient de père en fils la résignation à cette claustration forcée; les années s'écoulaient sans autres événements que les naissances, les mariages ou les décès, avec, comme intermèdes, quelques incidents plus marquants par leur rareté que par leur importance. Un vieux cahier retrouvé sur le grenier du manoir et aux trois quarts rongé par les rats du Bois-Mancelet, nous enseigne ce qu'était l'existence de ces nobles campagnards: au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, deux générations des de Bennes consignèrent les dates mémorables sur ce registre de famille; on y trouve le paiement des gages aux serviteurs: — « Genses reçoit, pour une année, 30 livres en argent, une paire de souliers, un chapeau et une chemise »; — Margot, la fille d'ouvrage, n'a que « 20 livres, mais on lui fournit les sabots ». Nicolas de Bennes n'omet pas d'inscrire ses dépenses: elles révèlent un train sans somptuosité: — « 7 sols pour une once de tabac »; — « 3 sols confiés à ma femme pour une partie de piquet ». Ce sont les grandes réjouissances. Au carnaval de 1733 arrive en cadeau une bouteille d'eau-de-vie; pour occuper son temps, le seigneur du Bois-Mancelet dresse l'inventaire des faïences composant sa vaisselle; en une orthographe toute personnelle, il le recopie sur son mémorial de famille, pêle-mêle avec des notes héraldiques sur les armoiries de sa maison — « d'argent au chevron de gueules accompagné de trois têtes de cerf de sable ramées d'argent », — des remèdes pour guérir la gale et autres recettes bizarres contre les maladies les plus étranges. On ne relève, à vrai dire, que deux événements notoires dans la vie monotone du Bois-Mancelet pendant toute de durée du XVIII<sup>e</sup> siècle: vers 1750, un neveu de Nicolas de Bennes, las, sans doute, de sa réclusion, décida de chercher fortune « aux Iles »; ainsi désignait-on alors, par ce terme vague, les colonies françaises du Nouveau-Monde. La famille, ayant tenu conseil et délibéré que, « pour un tel voyage il faut être propre », résolut de contribuer à l'équipement du jeune homme; on s'adressa à M. de la Barberie, marchand drapier à Falaise, auquel on commanda « un habit de beau drap fin doublé en soie, veste convenable, également de soie, avec un volant de camelot écarlate, des boutons et des boutonnières d'or, des bas de soie, un chapeau castor galonné d'or ». . . Des folies! Il était recommandé au marchand de ne fournir que « du beau » car, « dans ce pays des Iles rien ne l'est assez », la dépense, d'ailleurs ne devait pas excéder 400 livres et on prévenait honnêtement que le châtelain du Bois-Mancelet, ne disposant pas d'une somme aussi considérable, sollicitait un an de crédit. Le drapier exécuta la commande à la satisfaction générale; sa

note ne dépassait pas 318 francs. Le jeune de Bennes s'embarqua pour « les Iles » et dut produire sensation sur le navire avec ses bas de soie et sa veste à volant écarlate. Jamais plus on ne devait entendre parler de lui.

L'autre événement, plus troublant encore, surgit vers 1765. Alexis de Bennes, alors propriétaire du Bois-Mancelet, en somnolant un jour sur une gazette, y lut qu'une demoiselle de Banne, morte à Paris sans héritier connu, laissait un château superbe, un magnifique hôtel au faubourg Saint-Germain et 50,000 livres de rentes constituées par des propriétés en Bas-Languedoc. *De Bennes, — De Banne, —* ça se ressemble et le châtelain, très ému, se procura l'adresse d'un homme d'affaires parisien auquel il écrivit sans tarder, l'avisant qu'il se croyait l'héritier présomptif de cette richissime et vénérable personne, et le priant de faire au plus tôt apposer les scellés sur les biens de la chère défunte, dresser inventaire, vérifier les titres, « afin de savoir si on pouvait espérer quelque chose ». La lettre partie, on dut vivre de rêves au Bois-Mancelet, durant des semaines et des mois : — un château, un hôtel au noble faubourg, 50,000 livres de revenu, quelle métamorphose inespérée ! Enfin, les de Bennes pourraient tenir leur rang, se pousser à la Cour, obtenir des emplois et des grades ; que de combinaisons, que d'espérances, que de châteaux en Espagne, dans l'attente d'une réponse de l'agent d'affaires ! Réponse qui n'arriva jamais ; il fallut bien se persuader, à la longue, que les introuvables héritiers de l'hypothétique parente s'étaient enfin révélés, car ce Pactole n'arrosa point le Bois-Mancelet et les de Bennes durent renoncer, — comme bien d'autres, tout aussi nobles et tout aussi pauvres, — à se présenter à Versailles et à monter dans les carrosses du Roi.

Car nombreux étaient en France, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les gentilhommes réduits par la misère à partager la vie de leurs paysans, à faire, avec leurs métayers, bourse commune, — et maigre bourse. On compterait par milliers ceux qui, « à leur honte et à leur désespoir » ne possédaient pas les moyens d'acquérir, pour l'aîné de leurs fils, un grade dans l'armée. La solde d'un sous-lieutenant, il est vrai, était tentante, — 720 livres ; mais elle n'atteignait cette ampleur que sur les états d'émargements et se réduisait, d'ordinaire, à 500 livres, voire à 200 livres : — « Je ne touche que 360 livres par an, écrit l'un d'eux, sur lesquelles on me retient 150 livres pour frais d'uniforme ». Un autre, le vicomte de Villoyern, enseigne aux Gardes françaises, se lamente de n'avoir, pour vivre à Paris, que 5 sols par jour... Il lui en faudrait au moins 30 pour être « à l'aise ! ». Le métier militaire entraîne à la dépense ;

il est impossible de s'y maintenir sans dettes, et bien des familles nobles ne mangent, durant des années, que du pain sec pour payer la vaniteuse satisfaction d'avoir eu, pendant quelques mois, leur aîné au service du Roi. Plutôt que courir pareil risque, les plus sages préfèrent cultiver leur modeste terre et plus d'un se voit contraint de pousser lui-même la charrue. Rien de plus faux que l'idée, trop répandue par les *Manuels*, du contraste révoltant entre le paysan de l'ancien régime « attaché à la glèbe », et son seigneur oisif, pimpant, toujours en bombances ou en fêtes. Le seul « attaché à la glèbe » était le hobereau, le plus souvent chargé d'enfants, — chargé d'impôts aussi, en dépit de la légende, — et qui s'estimait fortuné quand, grâce à son labeur incessant, il parvenait à transmettre son petit bien à ses enfants, sans jamais concevoir la folle espérance de thésauriser les quelques centaines de francs nécessaires à l'entrée de ses garçons dans une école, ou de ses filles dans un couvent.

\*

A l'époque où survint la révolution, le châtelain du Bois-Mancelet, Alexis de Bennes, était âgé de 63 ans; son fils, François-Timoléon de Bennes, atteignait la quarantaine; il avait épousé, en 1777, alors qu'il avait 27 ans, une de ses cousines, forte fille d'un an moins âgée que lui, Louise-Françoise-Claudine de Haussey, du petit manoir de La Provosté, en la paroisse de Lignou, à moins d'une lieue du Bois-Mancelet. Louise de Haussey, fille du bailli haut-justicier de Briouze et petite-fille d'un avocat au Parlement de Paris, était, comme son mari, d'ancienne noblesse. Son bien, des plus infimes, n'avait pas contribué à enrichir les de Bennes; son visage n'offrait point les attraits qui suscitent et justifient les grandes passions; ses allures, plus viriles que séduisantes, manquaient de grâce, s'il faut en croire ses contemporains; mais elle apportait mieux que fortune et beauté, ainsi qu'on le verra par la suite de ce récit, car c'est à elle que la famille dans laquelle elle entra doit de tenir une place dans l'histoire. On ne peut, en tous cas, lui refuser le courage, car il en fallait, et beaucoup, à une fille élevée, comme elle, à Falaise, en un milieu citadin, quelque peu lettré, pour s'enterrer, à 26 ans, au Bois-Mancelet, avec la perspective de n'en sortir jamais, sans espoir d'autres distractions que les menus incidents de la vie campagnarde, parmi des gens, de noble race à la vérité, mais qu'une accoutumance héréditaire avait depuis longtemps frustrés de toute curiosité intellectuelle. Les seigneurs du Bois-Mancelet, paysans par nécessité, abdiquaient toute élégance; il est même permis d'imaginer que François-Timoléon de Bennes, malgré

son prénom à la Plutarque, ne se distinguait en rien de ses vassaux et portait le bonnet de coton, noir dans le bas, rouge vers la pointe d'où pendait un gland gigantesque; coiffure invariable et traditionnelle des villageois de la région de Briouze.

Des cinq enfants auxquels Louise de Haussey donna le jour, un garçon de 10 ans et une fillette née en 1781 survivaient seuls à l'époque de la révolution. Si retiré que fût le Bois-Mancelet, le bruit des événements de Paris y pénétra cependant; les de Bennes apprirent ainsi, un peu grossies et singulièrement déformées sans doute, les violences subies par Louis XVI, la fuite de la famille royale, son arrestation à Varennes, l'émigration des Princes, les grandes modifications apportées à la constitution du royaume. On en devait discuter longuement, la gazette lue, à la veillée dans la salle basse du petit manoir, salle qui servait à la fois de cuisine, de lieu d'assemblée et de réfectoire aux maîtres comme aux gens. Car, au cours du temps, la maison seigneuriale, transformée à l'image de ses propriétaires, était devenue une demeure paysanne, sans l'ombre de recherche ni d'élégance, gardant pourtant dans son aspect général un peu de sa vieille fierté féodale. C'était une bâtisse carrée, aux murs épais faits de moellons gris, à toit d'ardoise; à chaque extrémité de la courte façade, une tour baignait sa base en d'anciennes douves devenues mares; de rares fenêtres à volets de bois; une porte basse précédée de cinq marches de pierre, rien pour l'ornement ou la parure. Aujourd'hui, les deux tours n'existent plus et l'extérieur est délabré: on trouve, à gauche, la salle basse conservant les grosses poutres brunes de son plafond; au premier étage une vaste pièce, — la salle d'honneur, — avec une cheminée de pierre; une autre grande chambre dont les murs, ainsi que l'alcôve, sont encore revêtus de boiseries, formant immense placard: dans l'un des rayons on lit: 1742 M<sup>r</sup> DEBANNE. Là devaient être la chambre de la châtelaine et ses armoires aux provisions. Au-dessus, dans le grenier, les vestiges d'un oratoire, une tribune effondrée, quelques pieux emblèmes grossièrement figurés: une hostie, des croix, à quoi l'on reconnaît l'emplacement de la chapelle que, en 1725, une dame de Bennes, née Charlotte de Robillard, trop infirme pour se rendre à l'église paroissiale de Lonlay-le-Tesson, installa sous son toit après autorisation de Sa Grandeur Dominique-Barnabé Turgot, évêque de Séez. Rien de plus attachant, quand on s'informe d'un personnage chargé d'un bout de rôle dans l'Histoire, qu'une investigation dans le décor où il vécut; on y surprend ses habitudes; on y retrouve ces pauvres choses qui lui semblaient périssables et lui survivent pourtant depuis

si longtemps : les dalles où ses sabots ont traîné, les sonores lambris qui résonnèrent du bruit de sa voix, la rampe de fer que sa main a polie, les vieilles vitres ternies au travers desquelles il regardait verdir le printemps, tomber la pluie ou la neige. La vétusté muette de Bois-Mancelet, cette maison sans attrait, sans pittoresque et sans vie, révèle mieux qu'un prolix récit, ce que fut la lenteur des ans pour ses nobles habitants résignés à leur fatal et monotone déclin.

Un matin, dans l'hiver de 1792, Alexis de Bennes d'étonna de ne voir descendre, à l'heure de la soupe matinale, ni sa bru, ni son fils Timoléon, dérogation sans précédent à l'immuable uniformité des jours. On monta jusqu'à leur chambre; elle était vide; Timoléon de Bennes et sa femme avaient disparu. Le grand père restait seul avec son petit-fils, Charles, qui avait 14 ans et sa petite-fille Isabelle qui en comptait 12.

## II

Timoléon de Bennes était parti, en effet, résolu à gagner Coblenz pour s'enrôler dans l'armée que formaient sur le Rhin les Princes, frères de Louis XVI, afin de marcher sur Paris et réduire à merci la révolution. M<sup>me</sup> de Bennes, informée du projet de son mari, avait décidé de ne point se séparer de lui; vêtue d'un costume d'homme, elle l'accompagnait dans son long voyage.

Par quels moyens arrivèrent-ils au but? La voiture était bien coûteuse pour leur maigre bourse; leur bagage, d'ailleurs, devait être léger et ne les embarrassait guère; il est probable qu'ils allèrent à pied, évitant les grandes villes où leur allure suspecte eût pu leur attirer des désagréments, et qu'ils parvinrent à la frontière par Laigle, Amiens, Beauvais, La Fère; là ils se trouvaient à une quinzaine de lieues des Pays-Bas autrichiens où, en leur qualité d'émigrés, ils rencontreraient de bienveillants concours. Il paraît certain qu'ils voyagèrent sans passeports, ou, du moins, munis de fausses pièces d'identité, car ils se donnaient pour deux frères, — les frères de Haussey, le chevalier et son cadet. Ils avaient à peu près même âge, même tournure; les formes viriles de M<sup>me</sup> de Bennes justifiaient son travestissement masculin. Ils sortirent de France sans malencontre et poursuivirent par la Belgique leur route sur le Rhin.

Que, pour faire leur cour et se pousser auprès des Princes, les élégants de Versailles, emmenant valets et maîtresses, émigrassent en foule vers Coblenz, on ne doit pas s'en étonner; bien persuadés que la France ne pourraient se passer d'eux, ils s'attendaient à ce qu'elle implorât avec contrition leur retour. D'ailleurs, telle était la mode et il fallait bien lui

obéir. Ce qui surprend c'est la candeur de ces pauvres gens, tels que les hobereaux du Bois-Mancelet, suivant ce fol exemple; à quel sentiment cédèrent-ils? Si leur cas était unique on pourrait supposer une velléité d'escapade, une lassitude de la vie étriquée et morne, quelque désir subit de courir les aventures. Mais combien d'autres, à la même époque, aussi pauvres et méconnus, quittèrent tout, leurs enfants, leurs vieux parents, le toit familial, le petit lopin de terre ancestral, leur seule ressource, pour aller témérairement grossir l'armée de ces Princes qui ne se sont jamais occupé d'eux, qui les ignorent et envers lesquels pourtant ils se croient des obligations. On comprendrait le petit noble campagnard accueillant avec ivresse la révolution: elle ne le menace en rien, car il n'a rien à perdre; elle le venge du mépris des gens de Cour qui l'ont bafoué en mille pasquinades, qui lui ont refusé, parce qu'il est sans argent, le droit de porter l'épée et de servir le Roi. Non! Ces gentillâtres tant raillés, si délaissés, si déchus, sont sans rancune; dans leur misère et leur abandon ils n'ont rien perdu de ces sentiments d'honneur et de désintéressement hérités de leurs lointains ancêtres; ce Roi, alors qu'il était puissant, dédaignait leur service; maintenant qu'il est malheureux ils vont tout sacrifier pour lui prêter secours, car tel est leur devoir. Folie, sans doute; mais folie d'autant plus respectable qu'ils n'ont, personnellement, aucun profit à espérer, sinon la conscience d'honorer le vieux nom qu'ils portent et qu'ils veulent transmettre sans tache à leurs descendants.

Telle était l'illusion réconfortante qui soutenait M. et M<sup>me</sup> de Benne à mesure qu'ils s'éloignaient du paisible manoir où ils laissaient leurs enfants. A Bruxelles, qu'ils traversèrent sans doute, ils entrevirent l'émigration brillante; « on y attendait dans le plaisir le moment de la victoire » et personne ne fit attention aux deux pauvres normands. Coblenz où ils arrivèrent enfin, fourmillait de Français folâtres, jetant l'argent à pleines poignées, « dépensant 15 écus par repas » jouant toute la nuit et, le reste du temps, se partageant grades et décorations. « L'intrigue et la jactance y suffisaient pour tout obtenir »; au grand château du Prince Electeur le comte de Provence et le comte d'Artois tenaient leur Cour avec le même luxe qu'à Versailles; on s'y grisait d'espérances, les Princes répétant à satiété que « leur marche sur Paris serait un triomphe et que plus de la moitié des *soldats tricolores* trépignaient d'impatience à l'idée d'acclamer bientôt le drapeau blanc ». L'entourage de Leurs Altesses Royales s'obstinait ainsi dans l'incompréhension de la chimère. Quelques esprits sérieux, très rares, voyaient les choses moins

en rose, et certains, venus pleins de zèle du fond de leur province lointaine, retournaient bien vite chez eux, persuadés qu'ils y seraient plus utile à la cause royale que dans cette brillante pétaudière : de ce nombre furent deux héros de la contre-révolution, le marquis de la Rouerie et le chevalier de Charette.

Bien d'autres, et les époux de Bennes peut-être, jugeaient dès le premier coup d'œil que la partie était perdue d'avance et que l'émigration préparait un désastre ; mais ils avaient épuisé leurs ressources à faire le voyage ; il ne leur restait rien pour s'en aller ; d'ailleurs la frontière de France se refermait derrière eux. Bientôt les châtelains du Bois-Mancelet allaient apprendre que leur petit bien se trouvait sous le sequestre de la Nation ; eux-mêmes, en qualité de conspirateurs, allaient être condamnés à mort par contumace. Ils restèrent donc, durent courir de bureaux en bureaux, subir les minutieux interrogatoires des commissaires des Princes ; car tout arrivant, sans grand nom et sans train, était considéré comme un espion probable, longuement questionné sur les vues, les prétentions ou l'intérêt qui l'avait amené. Personne d'ailleurs ne soupçonna le sexe de *l'un des frères de Haussey* : on les enrôla tous deux dans la compagnie des *hommes d'armes* et on les expédia à Bingen où cantonnait ce corps en attendant l'entrée en campagne, qui ne tarda point.

Dans les premiers jours d'août, la phalange des émigrés, grossie de 6,000 Autrichiens, se mit en mouvement à la remorque des troupes prussiennes ; tandis que celles-ci s'avançaient vers Longwy et Verdun, marchant directement sur Paris, l'armée des Princes, qu'on ne tenait pas à mettre en avant, s'occupait du siège de Thionville, et, comme elle était dénuée d'artillerie et de tout attirail de guerre, ce siège menaçait de traîner en longueur. On sut plus tard que là, M<sup>me</sup> de Bennes, homme d'armes, reçut le baptême du feu et se conduisit bravement ; mais, à dater de ce jour, elle se confond dans la masse, ce qui porte à croire que son apparence, ses façons, sa vaillance et jusqu'à son langage trompèrent sur sa véritable identité tous ses compagnons. Et ceci devient presque invraisemblable : habituée aux travaux des champs, on admet que M<sup>me</sup> de Bennes aît perdu, dans la rude vie du Bois-Mancelet, toute allure féminine ; elle avait dû, en adoptant le costume militaire, couper ses cheveux ; on peut supposer même qu'elle dormait toute habillée ; mais quel assujettissement continu ! Quelle attention toujours en éveil pour ne point démentir le faux personnage dont elle jouait le rôle. Les soldats de l'armée des Princes couchaient sous la tente ; chacune de ces tentes en abritait dix, vivant dans une promiscuité incessante ; l'un était « de cuisine »,

l'autre allait à la viande, « celui-ci au pain, celui-là au bois »; on mangeait la gamelle en commun; on lavait son linge à la Moselle. Les fusils de fabrication allemande, armes de rebut, étaient d'une pesanteur effrayante, au dire de Chateaubriand, simple soldat dans cette armée d'aventure et qui portait le manuscrit d'*Atala* dans son havre-sac. Du reste, on manquait de tout et « cet assemblage confus d'hommes faits, de vieillards, d'enfants... jargonnant breton, picard, auvergnat, gascon, provençal, languedocien... » ne recevant pas un sou de solde, faisait la guerre à ses dépens. Aussi que de misères! « Un vieux gentilhomme marchait seul et triste, pieds nus dans la boue, portant ses souliers à la pointe de sa baïonnette, de peur de les user »; et, non loin de ce camp « indigent et obscur », était celui de l'Etat-Major « où l'on ne voyait que fourgons remplis de comestibles, où l'on n'apercevait que cuisiniers, valets, aides de camp. Rien ne représentait mieux la Cour et la Province.

\*

Ainsi, pour suivre la femme heroïque dont on entreprend ici de conter l'étrange et tragique histoire, n'a-t-on d'autre guide que la chronique des corps de troupe dont elle faisait partie, bien qu'il soit très improbable qu'elle se mêlât aux joyeusetés de ses camarades essayant de tromper la déception inavouée de cette première campagne. A l'arrière du camp, s'était formé une espèce de marché; on y buvait à rasade le vin blanc de Moselle; on faisait frire des saucisses, bouillir des viandes, sauter des crêpes; les paysans vendaient des galettes anisées, des pains de seigle d'un sou, des gâteaux de maïs, des pommes vertes, des œufs rouges; des villageoises à califourchon sur un escabeau portatif trayaient des vaches, chacun présentant sa tasse à la laitière et attendant son tour; on riait, on fumait, on chantait *O Richard, ô mon roi!* ou *Pauvre Jacques*; et on se représente les époux de Bennes, s'isolant de ces ripailles autant par goût que par économie, en quelque coin retiré du bois d'Illange, évoquant le souvenir de leur manoir normand, de leurs enfants, dont ils étaient maintenant peut-être séparés pour toujours.

Il y eut quelques affaires assez incertaines, car, en dépit des pronostics, Thionville ne capitulait pas. Vers le 10 septembre on leva le siège et l'on partit pour Verdun qui venait de se rendre. Une victoire, enfin! La route de Paris ouverte! On fut à Verdun en quatre jours de route; on croyait y recevoir l'ordre de se porter en avant; on y trouva celui de battre en retraite. Alors commença la terrible randonnée du retour, sous la pluie incessante, par les chemins détremvés, encombrés de canons, de malades

à bout de force, de morts plaqués dans la boue; car la dysenterie et la petite vérole faisaient rage... Lamentable débandade sans direction, sans buts autres que de trouver un abri, de se procurer un morceau de pain; — toutes les tribulations de la défaite, et sans avoir été vaincu! La politique ou l'intérêt des Prussiens exigeaient la déroute de la noblesse française.

On se réfugia où l'on put; ceux qui possédaient quelque argent gagnèrent Bruxelles ou Liège et s'y fixèrent provisoirement, ou bien s'embarquèrent pour l'Angleterre, espérant passer clandestinement en Bretagne et se rallier au marquis de La Rouërie qui organisait alors le soulèvement de cette province; les autres — les pauvres, — et « les frères de Haussey » étaient de ceux-ci, — restaient exposés, en ce début de la mauvaise saison, aux horreurs combinées de la faim, du froid, de la misère et de l'exil. On a conservé de quelques-uns de ces malheureux des lettres navrantes: — « les logements que nous occupons, écrit l'un d'eux, sont des greniers, des écuries, des étables; pour matelas une botte de paille et à peine assez de place pour s'étendre », — et celle-ci d'un vieil officier: — « Ma femme et mes filles frappent à toutes les portes en demandant de l'ouvrage à broder. Trop de prétentions! Il leur faudra se rabattre sur le ravageage des habits, sans pouvoir compter sur un salaire de quelque régularité ».

De quoi vivaient-ils? De charité, évidemment. Les généreux habitants des Pays-Bas en recueillaient beaucoup et l'on doit supposer que les époux de Bennes trouvèrent asile en quelque ferme du Brabant ou du Limbourg; peut-être payèrent-ils de leur travail l'hospitalité qui leur était offerte, et peut-être aussi la châtelaine du Bois-Mancelet reprit-elle pour un temps les vêtements de son sexe.

Cependant, on s'occupait de ces pauvres gens: plusieurs gentilhommes français s'évertuaient à obtenir du gouvernement hollandais l'autorisation de lever des corps de troupe composés d'émigrés, afin de défendre le pays contre l'invasion menaçante des armées de la république. Le comte de Béon, le premier, recruta une légion dont la formation s'effectua assez vite: le comte de Damas suivit cet exemple et fit appel, par voix d'affiche, à tous les Français nobles « partisans de l'honneur et pensant bien », les engageant à s'enrôler sous son commandement au service du Stathouder. La proposition était tentante: habillement, équipement et armement complets, logement assuré sous la seule retenue de la masse de casernement, une solde de 16 sous de France par jour et trois mois de paye en cas de licenciement. On allait trouver là, outre l'avantage

de vivre avec des compatriotes, la certitude de ne pas mourir de faim. M. et M<sup>me</sup> de Benne se rendirent donc à Maestricht où avait lieu le rassemblement, et s'inscrivirent dans la légion de Damas. Ils s'y présentèrent encore comme étant frères, produisant les certificats de leur service à l'armée des Princes; sous le nom de Haussey, ils furent admis tous deux au nombre des chasseurs nobles et « touchèrent » chacun fusil, giberne, baïonnette, sac, fourniment, élégant uniforme bleu-clair, avec collet et parements soutachés de blanc, retroussis noirs, chapeau ligueur avec plumet et cocarde noire sur fond blanc: c'était celle adoptée par les armées anglaises et autrichiennes; les émigrés l'acceptaient « comme un emblème de deuil et de servitude ».

C'est sous ce pimpant costume que va vivre désormais la rude Normande, toujours résolue à ne pas quitter son mari et à partager ses dangers. Rien n'indique qu'on eût fait quelque difficulté à l'admettre dans la légion de Damas; et voilà établis nettement deux points d'histoire: d'abord, que son physique et sa tournure n'offraient aucune des séductions de la grâce féminine; — et que les conseils de révision procédaient en ce temps-là de façon fort sommaire. Personne à Maestricht, ni à Nimègue où la légion séjourna ensuite, ne paraît avoir soupçonné qu'une femme était immatriculée dans l'armée du Stathouder; sans doute les époux de Benne se tenaient-ils à l'écart des turbulences de leurs camarades qui menaient joyeuse vie, — « en Français de la bonne école, avec peu d'argent et beaucoup de gaieté, — courant les rues silencieuses, décrochant parfois les lanternes et changeant les enseignes, plaisantant les bourgeois et surtout complimentant les femmes. » Les bons Hollandais restaient indulgents à cette folle jeunesse échappée à l'échafaud et qui allait vaillamment combattre pour l'indépendance des Pays-Bas.

A la fin de l'automne 1793, la légion de Damas comprenant six compagnies de 90 hommes confortablement équipés, recevait l'ordre de se mettre en campagne. Elle quittait Nimègue, traversant toute la Belgique pour gagner les bords de la Sambre. L'intrépide dame du Bois-Mancelet parcourut cette route sans faiblir, lourd fusil à l'épaule, guêtres noires aux jambes, et, sur le dos, le havre-sac de peau contenant, suivant l'ordonnance « la chemise et la paire de souliers de rechange, le sac à poudre, le peigne, la brosse pour l'habit et deux brosses pour les chaussures ».

La compagnie colonelle des chasseurs nobles, dont le capitaine-commandant était M. de Chalup, fut cantonnée au petit village de Ransart, près de Gosselies, à cinq lieues à peine de la frontière de France.

(A suivre)